

Autorisation parentale (pour les mineurs)

« J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de V.G.E. et en accepter les clauses » notamment le fait qu'en cas d'emprunt de matériel du club par les adhérents, la responsabilité de V.G.E. est strictement limitée aux périodes d'utilisation du matériel dans les zones de navigation indiquées sur le D.S.I. (Dispositif de Surveillance et d'Intervention)

- Autorise mon(mes) enfant(s) à emprunter le matériel du club en dehors de ma présence, la responsabilité de V.G.E. n'étant engagée que lors de l'utilisation de celui-ci dans les zones de navigation autorisées.

OUI

NON

Signature :

J'accepte de souscrire

Je refuse de souscrire

GARANTIES COMPLEMENTAIRES / RACHAT DE FRANCHISE

(Contacter GROUPE MDS - 2/4 Rue Louis David - 75016 PARIS - Tél : 01.58.22.28.00)

1 PREVI VOILE (voile)

2 PREVI VOILE+ (voile + multisports)

PréviVoile a pour objet de garantir aux licenciés le règlement de prestations complémentaires aux garanties de base souscrites par la FFV. Ces prestations portent tout à la fois sur les frais de soins de santé (Capital Santé), l'invalidité Permanente Totale ou Partielle et le Décès, résultant d'un accident nautique (PréviVoile) ou d'un accident de tout autre sport (PréviVoile+).

PREVI VOILE				PREVI VOILE +			
- de 18 ans - Voile seule				- de 18 ans - Voile + Multisports			
Capital Santé	Capital décès	Capital invalidité	Cotisation	Capital Santé	Capital décès	Capital invalidité	Cotisation
700 €	/	30 500 €	13,10 €	700 €	/	30 500 €	76,30 €
700 €	/	46 000 €	18,60 €	700 €	/	46 000 €	117,80 €
+ de 18 ans - Voile seule				+ de 18 ans - Voile+ Multisports			
1500 €	30 500 €	61 000 €	26,20 €	1500 €	30 500 €	61 000 €	236,60 €
1500 €	60 980 €	121 960 €	34,90 €	1500 €	60 980 €	121 960 €	454,60 €

PROFESSIONNELS, NAVIGATEURS EN SOLITAIRE, TRANSATLANTIQUE, GARANTIES ET CAPITALS PERSONNALISES - CONTACTER LE GROUPE MDS
Contrat régi par le Code de la Mutualité

3 RACHAT DE FRANCHISE

Vous n'êtes pas titulaire d'un contrat d'assurance pour votre bateau. Vous ne souhaitez pas cependant supporter l'impact financier de la franchise de la garantie de votre licence (voir tableau ci-dessus) en cas de collision dont vous seriez responsable. Nous vous proposons de souscrire un rachat de cette franchise aux conditions ci-dessous.

Rachat de franchise	- Dériveurs, catamarans et quillards de sport - Habitables, bateaux à moteur	18 € 46 €
---------------------	---	--------------

Entourer les cotisations à payer en cas d'acceptation de souscription et faire un chèque à part à l'ordre de MMA



Voiles et Galets d'Etretat

ADHESION FAMILIALE AU CLUB

Le club est ouvert du 3 avril au 31 octobre, en dehors de ces dates il est interdit de se servir du matériel du club

Membre licencié adulte 100 € dont licence FFV

nom	prénom	sex e	Né(e) le	Adresse <u>permanente</u>

Adresse à Etretat :

Adresse e-mail et téléphone

ADULTE (conjoint/enfant majeur)	NOM	PRENOM	Né le
Adulte 2 (60€ dont 10€ de licence enseignement)			
Adulte 3 (60€ dont 10€ de licence enseignement)			
Enfant 1 (50€ dont 10 € de licence enseignement)			
Enfant 2 (50€ dont 10 € de licence enseignement)			
Enfant 3 (50€ dont 10 € de licence enseignement)			

Total Règlement	chèque	espèces	date

Je demande à adhérer au club Voiles et Galets d'Etretat, je m'engage à respecter la discipline, le matériel et à participer aux animations dans la mesure de mes moyens. Je certifie que ma responsabilité civile pour tous les dommages causés au tiers est garantie par un contrat d'assurance. Je certifie avoir pris connaissance de l'arrêté du 5 février 1998.

Attestation

Je soussigné(e) _____ atteste avoir reçu une notice reprenant les garanties d'assurance liées à la licence FFV.

Je reconnais avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont des capitaux invalidité et décès plus importants (voir au verso).

Rayer la mention inutile

J'accepte de souscrire à l'une des formules complémentaires.

Je refuse de souscrire aux garanties complémentaires.

Fait à _____ le _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pouvoir pour l'assemblée générale du samedi 28 août 2010.

Je soussigné _____ donne pouvoir à M _____
De me représenter à l'assemblée générale au pôle nautique à 10H30. En conséquence, prendre part, pour mon compte, à toutes délibérations et à tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer toutes les feuilles de présence et, généralement, faire tout ce qui sera nécessaire au bon déroulement de cette assemblée.

Fait à _____ le _____ signature